



CONSEIL NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE Élections du 22 mars 2011

**Pour le Service Public de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Pour le maintien des personnels dans la Fonction Publique d'État**

Une garantie : le vote CGT

Ce 22 mars 2011, l'ensemble des personnels de la communauté universitaire élira ses représentants au CNESER. Le CNESER est un organe consultatif qui donne son avis sur toutes les questions posées par la mise en oeuvre des missions et du fonctionnement de l'Enseignement Supérieur. Il traite notamment des créations d'établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel, de la création de certaines composantes d'universités, des diplômes nationaux et habilitation des établissements à les délivrer, de la répartition des emplois notamment. Il est obligatoirement consulté sur les orientations des contrats d'établissements, la répartition des dotations d'équipement et de fonctionnement entre les différents établissements.

Le gouvernement pilote l'enseignement supérieur et la recherche de façon à ce qu'ils servent au mieux les intérêts du patronat. Pour cela, le gouvernement met les établissements, les laboratoires et les hommes en compétition. Il détruit les établissements actuels pour concentrer les moyens sur quelques rares pôles régionaux qui prétendent avoir une dimension internationale. Pour mettre en oeuvre cette politique, le gouvernement attaque les personnels en passant par la casse de la Fonction Publique, l'explosion de la précarité, l'individualisation des rémunérations, la flexibilité des horaires et des fonctions, l'extension des horaires sans recrutement de personnels qualifiés, les pressions et le harcèlement, l'augmentation de la charge de travail, et ceci, au détriment de notre santé physique et morale. Il favorise également l'émergence de structures supra-universitaires qui s'affranchissent des règles de fonctionnement du service public et au sein desquelles les chefs d'établissements décident entre eux sans contrôle démocratique.

Depuis les dernières élections de 2007, la loi LRU et l'accession aux Responsabilités et compétences élargies ont eu pour conséquences :

- UNE « AUTONOMIE » RENFORCÉE DES UNIVERSITÉS c'est-à-dire un éclatement du service public et une mise en concurrence des établissements entre eux.
- UNE RÉORGANISATION RÉGIONALE AU SEIN DES PÔLES DE RECHERCHE ET D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (PRES) c'est-à-dire une dilution du service public, la disparition de certains établissements ou de formations et l'assujettissement aux besoins du patronat.

Les engagements des représentants de la CGT

- *Résister à la politique du gouvernement et défendre les personnels*

La CGT combattrait ces orientations en défendant un maillage équilibré sur l'ensemble du territoire avec des coopérations entre établissements au bénéfice de tous quelle que soit l'origine sociale et géographique.

Ses élus s'opposeraient aux dérives autoritaires pour réclamer un fonctionnement démocratique qui associe l'ensemble des membres de la communauté aux décisions qui engagent lourdement l'avenir des établissements. Ils feraient tout pour que la qualité des missions et du service rendu soit la préoccupation première du CNESER.

- **UNE GESTION LOCALE DES PERSONNELS** via la gestion de la masse salariale par les établissements eux mêmes avec pour conséquence à terme de la fin du statut de la Fonction Publique.

- **UNE FINANCIARISATION DES ÉTABLISSEMENTS** avec le Plan Campus et ses PPP, le Grand Emprunt et ses EquipEx, LabEx et IdEx, la création de fondations, la dévolution du patrimoine immobilier notamment.

- Le risque récurrent de la **PERTE DU CARACTÈRE NATIONAL DES DIPLÔMES** accompagné de la remise en cause du monopole d'état de la collation des grades et de la laïcité.

- **L'ÉLITISME ET LA SÉGRÉGATION SOCIALE** avec le dispositif d'orientation active piloté par les universités, la réforme attendue de la licence et l'augmentation prévisible des frais d'inscriptions..

- ***Combattre un fonctionnement fondé sur la compétition et la concurrence***

La CGT considère que l'investissement dans notre secteur relève de la responsabilité de l'État et doit se faire sur une vision à long terme que seuls les crédits récurrents peuvent permettre.

Ses élus s'opposeront à la dérive du financement sur projets, à la financiarisation et au recours de plus en plus fréquent au capital privé pour défendre les principes d'un engagement fort de l'État dans l'enseignement supérieur et la recherche.

Les élus CGT défendront les principes qui ont fondé la création d'un Service Public et d'une Fonction Publique indépendants du pouvoir financier et politique qui garantisse, à tous les citoyens, un libre accès à l'Éducation et à l'Enseignement Supérieur.

Ils combattront la culture de « l'excellence » qui ne peut aboutir qu'à l'exclusion, ils lutteront pour que le caractère national des diplômes perdure et pour qu'un lien fort subsiste entre les diplômes, les qualifications et les conventions collectives.

Les attaques contre le Service Public et la Fonction Publique redoublent d'intensité : Début janvier 2011 le gouvernement a confirmé sa volonté de poursuivre la casse du service public avec 100 000 nouvelles suppressions d'emplois, au moment même où il prétend vouloir régler le problème des agents non titulaires. Georges TRON, ministre de la Fonction Publique et Christian JACOB Président du groupe UMP de l'Assemblée Nationale ont précisé leurs objectifs : **METTRE EN EXTINCTION LE STATUT DE LA FONCTION PUBLIQUE**. Le projet de loi du député UMP Jean-Philippe MANCEL propose que ne subsistent plus que 13% des fonctionnaires (Défense, Justice et Police).

Il en va de même pour tous les personnels ITRF, fonctionnaires d'État et dont le Ministère projette de modifier le statut de 1985, en celui d'ITERF qui ne fait plus référence à la fonction publique d'état. Les personnels de bibliothèques ne sont pas en reste, en particulier les catégories B qui intégreraient le nouvel Espace Statutaire avec 2 niveaux de recrutement (bac, bac+2), alors que nous revendiquons pour les bacs+2 une appartenance à la catégorie A.

Ensemble, refusons cette mise à sac

Le vote CGT : un vote d'avenir

La CGT, première force syndicale dans notre pays, impulse sans relâche un syndicalisme rassemblé pour la promotion des Services Publics, pour la défense de ses personnels et de leurs statuts, pour la satisfaction des besoins sociaux, hors de toute idée de marchandisation du savoir et des connaissances.

**Pour que la voix des représentants de la CGT soit mieux entendue,
choisissez de renforcer son audience :**

Le 22 mars 2011

POUR L'AVENIR DU SERVICE PUBLIC ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

VOTEZ ET FAITES VOTER CGT

**Attention : scrutin à un seul tour. Vote par correspondance possible dans votre établissement,
date limite pour en faire la demande : vendredi 11 février 2011**